

FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE POUR LES ACCUEILS DE GROUPES

Qu'est-ce qu'une ludothèque ?

Une ludothèque est un espace culturel qui favorise les rencontres et les liens sociaux. Elle permet à tous les publics, quel que soit l'âge ou les compétences, de pouvoir participer à des temps de loisirs.

La ludothèque Jeux M'Amuse :

La ludothèque s'étend sur une surface de 200 m². Elle dispose d'une grande diversité d'animation et de jeux.

Vous pourrez y trouver :

- Un espace « symbolique » composé de cuisine, établi de bricoleur, cabinet vétérinaire, pirates ... Des costumes enfants sont à disposition ;
- Un espace de jeux de construction (Kapla, circuits de billes, briques géantes en carton ...) ;
- Un espace thématique Playmobil (ferme, pirates, zoo ...) ;
- Un espace petite enfance (motricité et jeux sensoriels ...).



Vous pourrez également profiter d'un espace dédié aux jeux de société adaptés à tous les âges et à tous les niveaux. Un animateur jeux est présent pour conseiller/guider chacun dans le choix de jeux et pour expliquer les règles du/des jeu(x) choisi(s).

Un espace cafétéria est accessible à tous. Elle peut être aménagée avec différents jeux surdimensionnés ou peut simplement permettre de grignoter un bout grâce aux équipements présents (micro-ondes, vaisselles, ...).

Nous pouvons accueillir des groupes d'âges variés. Nous avons déjà accueilli des RAM ainsi que des groupes d'adolescents.

La ludothèque accueille les personnes à mobilité réduite (présence de toilettes adaptées, rampe d'accès à l'entrée).

La structure est équipée de toilettes adultes et petites enfances avec espace de changes non mixtes.

Le rôle et le positionnement de l'accompagnant :

Les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte référent. **L'accompagnant se place dans la salle principale et joue avec les enfants.** Il/Elle devra orienter les enfants vers les différents espaces de

jeux. Il/Elle veille à ce que les enfants restent calmes et rangent petit à petit afin de préserver un espace de jeux convenable pour tous.

Le ludothécaire se positionne dans la salle de jeux de société afin de conseiller et d'expliquer les règles. Bien sûr, il reste à disposition pour toutes demandes et conseils.

Quelques règles à respecter sur place :

- A l'entrée de la ludothèque, merci de retirer vos chaussures et manteaux (des rangements sont prévus à cet effet)
- Les animateurs/trices accompagnant(e)s doivent informer en amont le public
- Ne pas courir
- Ne pas crier
- Respecter le matériel
- Ranger les espaces après utilisation



2 modes de facturation possible :

Pour toute réservation, il est nécessaire de remplir la « fiche de réservation – Groupe ».

La réservation doit être faite au minimum 3 semaines à l'avance.

1. La privatisation de la ludothèque

Celle-ci peut se faire sur des créneaux d'environ 1h30 sur les plages horaires suivantes :

- Entre 9h00 et 12h30
- Entre 14h00 et 17h00

Un animateur jeu sera présent sur ce temps pour vous accueillir et animer les tables de jeu.

Privatisation de la ludothèque à partir de **120 €**.

A savoir

L'emprunt de jeux, notamment les jeux surdimensionnés est possible aux adhérents de l'association. (50€/an + coût de location).

Dans ce mode de facturation, le nombre de personnes est limité à **40** personnes (hors accompagnants). Si vous souhaitez venir à la ludothèque avec un groupe plus important, veuillez nous contacter.

2. L'accueil simple

L'accueil simple de groupe permet à des groupes restreints de profiter de tous les espaces de la ludothèque pendant les heures d'ouverture au public sur le créneau de 14h00 à 15h30 du mercredi. L'animateur jeu ne sera pas à disposition du groupe en permanence.



Ce type d'accueil est facturé **1€50 par personne**. La gratuité est accordée aux personnes accompagnantes. Pour bénéficier de l'accès à la ludothèque sur les horaires d'ouverture, l'établissement devra obligatoirement être adhérent à l'association.

L'accès à la ludothèque étant ouvert au public sur ce même temps, le nombre de personne est limité à **16** personnes (hors accompagnants).

Quelque soit le mode de facturation choisi, la présence d'un ou plusieurs membres de la structure est obligatoire. Le nombre d'accompagnateurs dépend du type et du nombre de public présent et des agréments en vigueur (DDCS, PMI ...).

Nos horaires d'ouverture au public :

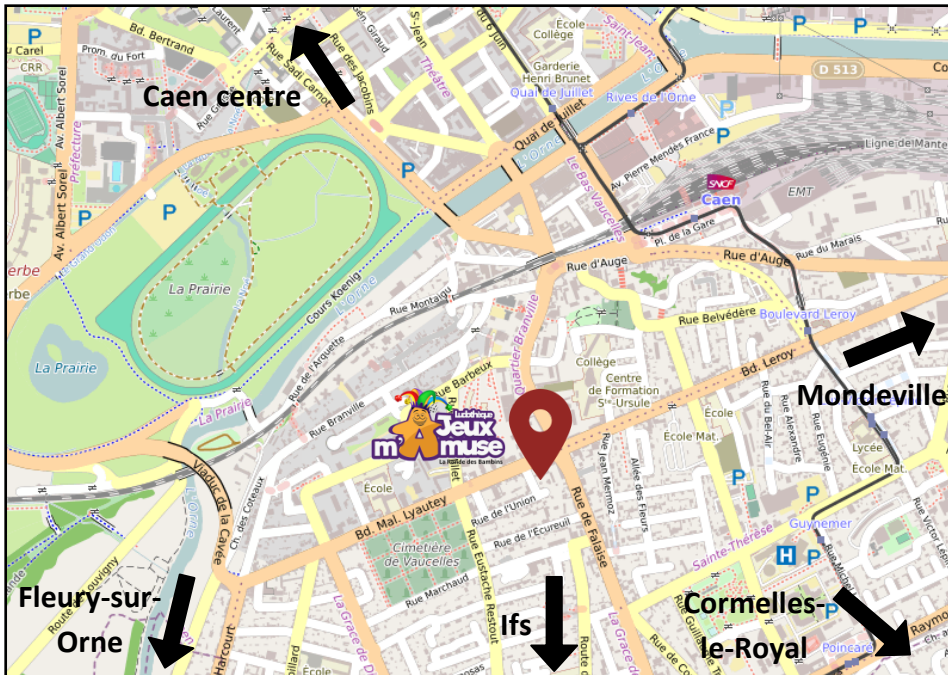
Période scolaire :

- Les mercredis et samedis de 9h30 à 12h45 et de 14h00 à 19h00
- Les vendredis de 16h30 à 18h30

Période de vacances scolaires :

- Les mercredis et samedis de 9h30 à 12h45 et de 14h00 à 19h00
- Les vendredis de 9h30 à 12h45

Comment venir à la ludothèque ?



- A pied ;
- En vélo, un garage à vélos est disponible dans la cour de la ludothèque ;
- En bus de ville :
 - Ligne 3 – Arrêt Union (juste devant les locaux)
- En bus particulier, il est possible de déposer les enfants soit dans la cour (minibus), soit devant l'entrée de la cour (arrêt de bus de ville).

Informations utiles :

Si vous le souhaitez, votre groupe peut manger (pique-nique) dans la cour de la ludothèque. Vous pouvez également profiter des parcs tels que le parc Claude-Decaen (ou Parc de l'araignée) ou le Jardin de la Venelle-Aux-Champs qui se situent à proximité.

Vous souhaitez poursuivre la journée sur Caen ? N'hésitez pas à prendre contact avec la responsable de notre centre de loisirs pour une rencontre inter centre. Le centre de loisirs se situe dans les locaux de l'école Lyautey, soit à 400 mètres de la ludothèque. Pensez à prévenir très en avance !

Ludobus :

Vous avez un gros événement au sein de votre établissement ? Ou vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Notre ludothécaire et son ludobus viennent à vous ! Sur réservation, notre ludothécaire peut vous préparer une sélection de jeux divers : jeux symboliques, jeux d'expression, jeux surdimensionnés, bulles de savon géantes ...

Veuillez nous contacter pour convenir des modalités de sa venue et toute autre information.



A BIENTÔT !